



CHSCT DE MELUN

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la directrice,

Le syndicat local Force Ouvrière Justice du CD de Melun vous remercie pour l'organisation de ce premier CHSCT au sein de l'établissement et se questionne aussi....

Force de constater que la politique mise en place par la DI de Paris pour faire baisser le taux d'absentéisme au sein de notre administration ne fonctionne pas et engendre plus d'absences.

Aujourd'hui, la présence d'un médecin de prévention aurait été importante, afin d'aborder les problèmes que rencontrent beaucoup d'agents sur le port du gilet par lame et balle, ainsi que les risques de maladies qu'occasionne le rythme de travail (matin/nuit).

Le syndicat local Force Ouvrière Justice du CD de Melun vous fais remarquer qu'il est important que les agents puissent bénéficier d'une visite médicale chaque année pour évaluer leur aptitude au port de l'ARI notamment et pour bien d'autres sujets.

Vous avez répondu favorablement à la demande **du syndicat local Force Ouvrière Justice du CD de Melun** pour que le poste d'assistant de prévention soit occupé par un surveillant et nous vous en remercions, car la continuité du travail de l'ADP passe par un objectif de rester dans l'établissement et de connaître son fonctionnement.

Le syndicat local Force Ouvrière Justice du CD de Melun à constater que l'assistante de prévention était aussi référente des personnes à mobilité réduite. Nous voulons que vous puissiez nommer un référent qualité de vie au travail (QVT) au sein de l'établissement.

Le syndicat local Force Ouvrière Justice du CD de Melun a toujours été présent pour défendre les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des agents au sein du CD de Melun et continuera de le faire malgré la fin de cette instance mais par le biais des futurs CSA.

Adresse du Bureau local : 10 quai de la Courtille 77000
Melun

Mail : cdmelun@fojustice.fr

Tel : 0672853735

SLP **FO Justice Melun**
Le 09 novembre 2022

